



LA LOGISTIQUE
URBAINE PENDANT
LES JOP

Communiqué de Presse

Lancement de la plateforme JOPTMIZ qui facilite la logistique du quotidien pendant les Jeux de Paris 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques comportent 549 épreuves qui se dérouleront sur 35 sites de compétition, dont 25 en Île-de-France. Chaque compétition entraîne des restrictions de circulation spécifiques que les professionnels devront pouvoir intégrer le plus simplement possible pour continuer à approvisionner commerces, hôtels, restaurants, hôpitaux et autres services de santé. Pour les accompagner au mieux et les aider à s'ajuster agilement aux défis de circulation durant toute la durée des Jeux, LUJOP (Logistique Urbaine du quotidien pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques) lance un nouveau service numérique appelé "JOPTIMIZ".

Accessible à l'adresse www.joptimiz.green, cette plateforme offre un accès direct et gratuit à **quatre outils qui intègrent et s'approprient les réglementations de circulation d'exception activées pendant le Jeux afin de réduire et faciliter les flux de marchandises**. Elle sera mise en ligne à partir du 26 avril pour permettre aux entreprises de s'enregistrer par anticipation et d'accéder aux outils proposés, au fur et à mesure de la mise en place des restrictions de circulation pendant les JOP.

Une plateforme développée par et pour les professionnels

JOPTIMIZ a été développée sous l'impulsion de la DGITM (Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités), pour permettre aux professionnels de bien anticiper les jeux. Cette plateforme est mise en œuvre par le programme CEE InTerLUD+, avec le soutien de 36 fédérations sectorielles et une vingtaine d'entreprises pilotes (transporteurs, grossistes, artisans, etc.). Ce projet a été réalisé en collaboration étroite avec la Préfecture de police de Paris et la startup d'État DiaLOG dans le cadre de la démarche LUJOP présidée par la Métropole du Grand Paris, co-pilotée avec la DGITM, la Ville de Paris, le Club Logistique en Or et le programme CEE InTerLUD+.

« Pleinement engagée dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Métropole du Grand Paris a initié un travail partenarial avec les acteurs économiques en votant en 2018 son Pacte pour une logistique métropolitaine. La LUJOP en est l'expression même. En

intégrant fédérations professionnelles et institutions publiques dans cette démarche, nous avons formé une véritable "équipe de France de la logistique du quotidien", nous nous sommes tous mobilisés pour faire en sorte que les restrictions de circulation dans les zones bleues et rouges, soient les moins contraignantes et les plus lisibles possible » déclare Jean-Michel Genestier, président de la démarche LUJOP et conseiller métropolitain à la logistique métropolitaine. JOPTIMIZ est une boîte à outils construite de manière collaborative et permettant de maîtriser l'impact des Jeux sur les flux de marchandises et les interventions des professionnels dans les périmètres bleus et rouges (livraisons, urgences sanitaires, dépannages...).

JOPTIMIZ s'adresse à tous les professionnels du transport et de la logistique, mais également à tous leurs clients : grossistes, artisans ainsi que les acteurs du BTP, du commerce, de l'industrie, de la grande distribution, de la santé et du secteur CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants).

Elle vient compléter la plateforme « Pass JOP » développée par la Préfecture de police dans les zones rouges, l'enrichir et proposer des services complémentaires mobilisables par les entreprises pendant la durée des JOP. Elle s'intègre également comme la brique « Transport de marchandises » de la plateforme « AnticipezlesJeux.gouv.fr »

Quatre outils pour visualiser les contraintes et optimiser les transports et les livraisons

Visualiz, carte interactive couvrant l'Île-de-France, permet aux entreprises de mieux planifier leurs livraisons et transports en identifiant tous les points d'intérêt pertinents (commerces, hôtels, restaurants, centres de santé, hôpitaux, stations-service, marchés, aires de livraison, etc.) affectés par le dispositif réglementaire des JOP, à savoir les zones bleues et rouges ainsi que les voies réservées.

Visualiz sera accessible dès le 26 avril via :

- Une carte web publiée sur « joptimiz.green »,
- Des fichiers de données géographiques téléchargeables sur « joptimiz.green ».

Itinériz est conçu pour calculer le meilleur itinéraire jusqu'à la destination finale, en prenant en compte les restrictions de circulation en vigueur pendant les Jeux. Ce service permet de planifier et d'adapter une tournée ou un trajet en temps réel, en intégrant divers paramètres fournis par la Préfecture de police, DiaLog, les collectivités territoriales franciliennes, et InTerLUD+ notamment le gabarit du véhicule, les horaires d'activation et de désactivation des zones bleues et rouges, les voies réservées, les fan zones, les points d'accès aux zones rouges réservés aux professionnels, les créneaux de livraisons et les arrêtés de circulation franciliens.

Disponible dès la fin du mois de mai, Itinériz proposera la création d'un compte entreprise pour enregistrer les flottes et sauvegarder les itinéraires.

CirQliz génère un QR Code, disponible en format numérique ou à imprimer, qui facilite les contrôles des forces de l'ordre tout en évitant la congestion dans les zones bleues. Bien que ce QR code ne soit pas obligatoire, son utilisation est fortement recommandée. Il permet une identification rapide des entreprises effectuant des livraisons dans les zones bleues. Un QR code unique sera attribué à chaque véhicule pour toute la durée des Jeux, et les professionnels devront déclarer sur la plateforme JOPTIMIZ leurs jours de livraison prévus pour chaque zone bleue. Dès le 26 avril, les entreprises pourront s'inscrire sur la plateforme JOPTIMIZ pour obtenir, une fois les zones bleues activées, les QR Codes correspondant à leurs véhicules.

Numériz est un disque numérique conçu pour gérer les arrêts sur les aires de livraison. Il offre au conducteur la possibilité de visualiser les emplacements disponibles et occupés, ainsi que les niveaux de fréquentation actuels et futurs des aires de livraison en zone bleue. Il permet également de vérifier que les déclarations d'entrée dans les zones bleues ont été correctement effectuées par l'entreprise. L'utilisation de ce disque numérique sera obligatoire dans le périmètre de la Concorde et du Champ-de-Mars dès l'activation de la zone bleue. L'extension de cette obligation à deux autres zones est actuellement à l'étude et pourra être rendue possible après une analyse d'impact des restrictions sur les activités de transport et de livraison.

Un accompagnement à la prise en main de la plateforme

Pour aider les professionnels à maîtriser toutes les fonctionnalités de la plateforme JOPTIMIZ, le groupe de travail LUJOP organisera des webinaires hebdomadaires intitulés « LES RDV JOPTIMIZ » à partir du 7 mai. Les inscriptions ouvriront le 26 avril sur le site joptimiz.green.

Un flash info, « JOPTIMIZ Flash », sera envoyé à toutes les entreprises enregistrées sur la plateforme pour partager les supports de présentation, les manuels d'utilisation, les mises à jour du calendrier et des informations sur les outils disponibles.

Les entreprises peuvent également contacter l'équipe d'InTerLUD+ par courriel à contact@joptimiz.green pour toute question.

Avec JOPTIMIZ, la démarche LUJOP et en particulier le programme InTerLUD+ propose un choc d'innovation, apportant un héritage durable à la logistique urbaine. Cette plateforme a

été conçue pour répondre aux défis des Jeux Olympiques et Paralympiques, catalysant l'innovation au service des professionnels et enrichissant durablement le secteur.

###

Pour plus d'informations : Jean André Lasserre, co-directeur du programme InTerLUD+ : 06.62.46.90.65

Relations Médias InTerLUD+ : Sandrine Arnaud – Agence HL - 06.34.04.52.58

*LUJOP : est une démarche impulsée par la DGITM, présidée par la Métropole du Grand Paris et co-pilotée avec la ville de Paris, le Club Logistique en OR et le programme CEE InTerLUD+. LUJOP est l'interlocuteur privilégié de l'État en matière de logistique urbaine qui a pour mission d'identifier et de mettre en place les conditions de maintien et de réussite de la logistique urbaine du quotidien avant, pendant et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et de mettre en œuvre son héritage au sein du programme InTerLUD+. Pour ce faire, elle collabore avec 36 fédérations/ associations professionnelles sectorielles impliquées dans la logistique et le transport.